



Association Territoriale des
EtudiaNts Aquitains

Bordeaux, le 17 novembre 2022

Précarité étudiante - #Pas1AnDePlus

En ce 17 novembre 2022, ATENA, en tant que première organisation étudiante d'Aquitaine, se mobilise pour alerter sur les conditions de vie et d'étude de l'ensemble de la population étudiante de l'Académie de Bordeaux. Depuis plusieurs années maintenant, la succession de crises n'a fait qu'aggraver la précarité financière dans laquelle se trouve bon nombre d'étudiants et d'étudiantes. Aujourd'hui la situation est plus qu'alarmante puisqu'en 2022 le coût de la rentrée pour un étudiant ou une étudiante s'élevait à 2448€ sur l'Académie de Bordeaux, soit une augmentation de plus de 3% par rapport à 2021. Les aides financières de l'Etat ne suivent pas et les solutions proposées sont à peine palliatives de sorte qu'aujourd'hui, 5 ans après son ouverture, le Comptoir d'Aliénor, AGORAé d'ATENA, a accueilli près de 240 bénéficiaires et ce chiffre ne cesse de croître année après année.

Depuis plus de 10 ans maintenant, le réseau des AGORAé s'élargit pour permettre à la population étudiante de vivre dignement. Ce sont près de 34 épicerie éponymes qui ont vu le jour partout en France mais il est nécessaire d'aller plus loin. ATENA appelle à la mise en œuvre de solutions structurelles pour qu'il ne soit plus question de survie pour les étudiants et étudiantes.

ATENA réclame un transfert de gestion des bourses des formations sanitaires et sociales de la Région Nouvelle-Aquitaine vers le Crous Bordeaux-Aquitaine afin d'améliorer le traitement des dossiers des boursiers et boursières de ces formations, notamment en mettant en place une exonération a priori des frais d'inscription et de la CVEC.

ATENA demande également la mise en place d'un Guichet unique pour l'accès aux droits et aides sociales pour l'ensemble des jeunes pour améliorer leur accessibilité et, par là même, le quotidien estudiantin.

ATENA souhaite enfin une amélioration des Régimes Spécifiques d'Étude (RSE) au sein des Universités, en prenant notamment en compte l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes qui subissent le salariat forcé. Cela passe notamment par une diminution des heures minimales de travail pour bénéficier du RSE.

Contacts presse :

Sonia Amar - Attachée de Presse : presse@fede-atenaf.fr | 07 83 25 48 10

Hugo Lopes - Président : presidence@fede-atenaf.fr | 06 99 17 27 63